

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE À L'IFSI :



Un grade de licence associé à un diplôme d'état infirmier.

L'enseignement universitaire est dispensé par l'université de Limoges en visioconférence, ou en pod-cast visible sur une plateforme pédagogique en ligne Moodle. Moodle est un Support de l'enseignement présentiel et un outil de l'enseignement à distance. Cet **environnement d'apprentissage** favorise également les **échanges** et les **interactions** entre enseignants et étudiants autour des différentes ressources pédagogiques structurées d'un cours. Comment s'intègre cet enseignement ? Comment s'organise-t-il ? Comment allier l'approche universitaire des connaissances fondamentales et l'approche professionnalisante dans l'apprentissage des soins infir-

LES SPÉCIALISATIONS APRÈS LE DIPLÔME D'ÉTAT :

se former après le diplôme d'Etat d'infirmier



Des professionnels de santé présenteront leur expérience dans l'exercice de leur métier : puéricultrice, infirmière anesthésiste, infirmière de bloc opératoire, cadre de santé, infirmière libérale.

Ils présenteront leur formation spécifique : modalités du concours, durée des études et possibilités des lieux d'activités pour chaque spécialisation.

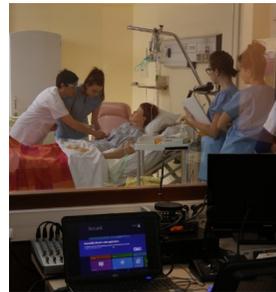


LA SIMULATION EN SANTÉ :

Une approche pédagogique pour acquérir des compétences

La simulation paramédicale apparaît aujourd'hui comme un élément incontournable dans la formation infirmière et aide-soignante: cette méthode permet de travailler la posture professionnelle du cœur du métier. Pour cela l'institut dispose de deux laboratoires de pratiques simulées qui permettent de mettre en situation les étudiants dans un contexte de soin établi afin de contribuer à l'acquisition des compétences.

Par ailleurs 3 laboratoires cliniques permettent l'apprentissage des gestes techniques. En quoi consiste cette méthode d'apprentissage ?



LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE :

des services proposés sur place et à distance.

Durant leur cursus, étudiants infirmiers et élèves aides-soignants ont un besoin important d'informations et de documentation. Ils sont amenés à effectuer des recherches documentaires pour actualiser ou approfondir leurs connaissances, rechercher de l'information spécifique, rédiger des travaux. Diverses ressources leurs sont proposées, au sein de l'Institut, **mais aussi, en ligne.**



APRÈS LE DIPLÔME D'ÉTAT AIDE-SOIGNANT, OÙ EXERCER LA PROFESSION ?

Dans le secteur public :

En milieu hospitalier : médecine, chirurgie, pédiatrie, personnes âgées...

En milieu extra-hospitalier :

EHPAD, services de soins à domicile, maisons d'accueil spécialisées...

Dans le secteur privé :

Clinique : médecine, chirurgie, autres secteurs...

APRÈS LE DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT, Y A-T-IL DES OUVERTURES VERS D'AUTRES DIPLÔMES ?

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Diplôme d'auxiliaire de puériculture....

Programme de la journée

ACCUEIL : HALL D'ENTRÉE :

- visite guidée de l'institut par les étudiants

STANDS AU REZ-DE-CHAUSSÉE :

- les questions sur les démarches administratives,
- les questions sur les formations infirmière et aide soignante :

les programmes de formation, les épreuves de sélection

- les questions sur la formation continue et préparations aux concours : thèmes, inscriptions
- les questions sur les stages : modalités, lieux, livrets d'encadrement, tutorat
- les associations : étudiantes infirmiers, élèves aides soignants et association professionnelle

ATELIERS AU REZ-DE-CHAUSSÉE :

- l'enseignement universitaire

ATELIER AU PREMIER ÉTAGE :

- la recherche documentaire

ATELIERS AU 2^{ER} ÉTAGE :

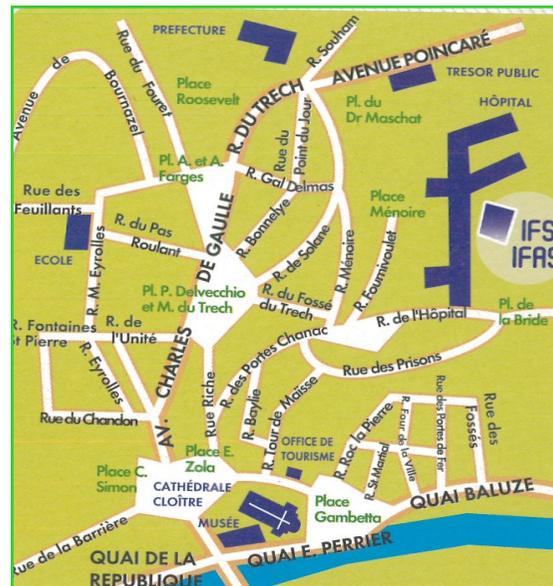
- la simulation dans l'apprentissage
- les spécialisations



INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
Centre Hospitalier BP 160
19012 TULLE cedex

Téléphone : 05 55 29 80 51
Télécopie : 05 55 29 80 76

Messagerie : ifsi@ch-tulle.fr
Site internet: ifsi-tulle.fr



Journée Portes Ouvertes

Institut de formation en soins Infirmiers
et
d'aides soignants
du Centre hospitalier de TULLE



Mercredi 1er Février 2017

de 16 h à 19 h

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
Centre Hospitalier BP 160 - 19012 TULLE Cedex
Téléphone : 05.55.29.80.51 - Télécopie : 05.55.29.80.76
Messagerie : ifsi@ch-tulle.fr
Site internet : ifsi-tulle.fr